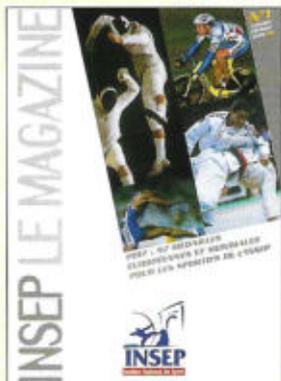


# ÉDITO



INSEP, 11 Avenue du Tremblay,  
75012 PARIS (Bois de Vincennes)  
Téléphone : 01 41 74 41 00  
Télécopie : 01 41 74 45 30  
<http://www.online.fr/insep>

#### INSEP Magazine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

MICHEL CHAUVEAU

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

JEAN-MICHEL OPRENDEK

COORDINATION :

ALDO CANTI

Ont collaboré à ce numéro les étudiants de la filière SPORTCOM, Sébastien CHAMOIS, Guillaume CYPRIEN, David JEHANNO, Mickaël NOYELLE, Marjolaine BOULLY, David DUCHAMP, Thomas THOUROUDE, Jérôme WEIBEL, le Département des sciences du sport, Didier DELANNAY, Suzanne FORGET.  
Photos TEMPSPORT sauf mentions contraires  
Création, réalisation Arcane Studio

# SOMMAIRE

DEC 97/JANV.FEV.98

**5**

Le 2<sup>e</sup> Forum des métiers du sport :  
Les formations à l'INSEP

**6**

Entretien avec Michel CHAUVEAU

**8**

Les médaillés 97

**11**

Jean Galfione, une saison en demi-teinte

**12**

L'espoir Virginie DEDIEU

**13**

Le Département des sciences du sport

**15**

Travaux Piscine et Amphithéâtre C

Parutions écrites, les nouveautés  
Le réseau RAVIE

MICHEL CHAUVEAU

directeur de l'INSEP



INSEP Info s'est renouvelé en 1997. La nouvelle formule choisie consiste à faire paraître chaque semaine « INSEP Info », publication interne sur les actualités du moment, et, chaque trimestre « INSEP magazine », un seize pages d'informations destiné autant aux Insépiens qu'à nos partenaires, le ministère de la Jeunesse et des Sports, ses établissements et services

déconcentrés, le C.N.O.S.F., les fédérations sportives, les établissements scolaires qui nous aident, et tout ceux qui, de près ou de loin, nous soutiennent et soutiennent nos actions.

« INSEP magazine » permettra de mieux mettre en évidence ce que l'on fait à l'Institut, nos projets et nos réalisations.

Ce premier numéro illustre bien cette volonté. Il est question de la vie des sportifs de haut niveau, - notre raison d'être -, autour d'entretiens avec plusieurs d'entre eux, qui se sont illustrés cette année, et des actions de l'Institut, qui contribuent, directement ou indirectement, à leurs performance : le renouveau du diplôme de l'INSEP, l'achèvement de la seconde tranche des travaux de la piscine, la réhabilitation de l'amphithéâtre Coubertin, le programme des Entretiens de l'INSEP, les nouvelles publications, etc.

Les projets ne manquent pas pour 1998. Chacun y a sa place, et saura apporter sa pierre à l'édifice commun. La réflexion menée ensemble sur les missions et l'organisation de l'Institut, et ses conséquences en matière d'organisation et d'organigramme, poursuivent un objectif fondamental, mieux travailler en équipe pour être plus efficace dans notre mission.

S'agissant du bilan de l'année écoulée, il convient d'adresser un grand bravo à nos sportifs et nos sportives. Un chiffre clef : 97, c'est 97 médailles européennes et mondiales obtenues par des athlètes de l'INSEP ! A l'instar des résultats nationaux, l'Institut tient son rang dans le palmarès des podiums de cette année post olympique, très brillante pour la France.

Cela constitue un encouragement puissant pour nos nouveaux objectifs, qui sont maintenant NAGANO et SYDNEY. Bon courage à tous et à toutes !

Que 1998 soit pour chaque Insépien une année pleine de joie et de réussites !

## MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION



**Michel CHAUVEAU**,  
Directeur



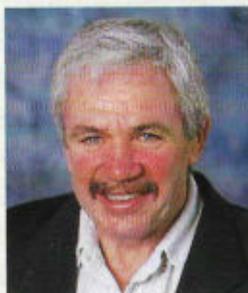
**Jean-Michel OPRENDEK**,  
Secrétaire Général



**Eric JOUSSELLIN**,  
Chef du Département  
Médical



**Henri VANDEWALLE**,  
Chef du Département des  
Sciences du Sport



**Pierre TABERNA**,  
Chef du Département du  
Sportif de Haut Niveau



**Christophe DEBOVE**,  
Chef du Département de  
la Formation



**Jacques PINARD**,  
Chef du Service  
Economique et Financier



**Camille LECOMTE**,  
Chef du Service des Travaux  
et Installations Sportives

## MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION ÉLARGI

### DIRECTION

**Michel CHAUVEAU**, Directeur  
**Marie-Jo BRATKO**, Secrétariat

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Jean-Michel OPRENDEK**, Secrétaire Général  
**Danièle BOUSCAL**, adjointe  
**Aldo CANTI**, Bureau de la Communication  
**Suzette COLLAT**, Bureau des Ressources Humaines  
**Ghislaine QUINTILLAN**, Service des Relations Internationales  
**Maryse VALLERY**, Assistante Sociale  
**Alain PONCET**, Service de l'Information et de Documentation  
**Bernard LE BIHEN**, Unité Production Audiovisuelle  
**Joëlle TREVELO**, Service Diffusion des Productions  
**Myrrha HADJI-LAZARO**, Unité Formation Audiovisuelle et Interventions  
**Alain MOREAUX**, Service Informatique Bureautique et Téléphonie

### DÉPARTEMENT DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU

**Pierre TABERNA**, Chef du Département  
**Caroline CARPENTIER**, adjointe  
**Jean-Noël GROS**, Service Accueil  
**Henri DAVIGNON**, Unité de Qualité de Vie  
**Arielle TISSIER**, Unité de Coordination des Pôles  
**Daniel LEVAVASSEUR**, Unité du Suivi Socioprofessionnel

### DÉPARTEMENT DE LA FORMATION

**Christophe DEBOVE**, Chef du Département  
**Estelle MONTRAU**, Coordination administrative  
**Dominique PETIT**, Coordination pédagogique  
**Henri HELAL**, Unité des Entretiens de l'INSEP  
**Jean-Louis HUBICHE**, Unité de Formation et Production Multimédia  
**Denis MUSSO - Christian BLAREAU**, Unité Droit Economie et Management du Sport

### DÉPARTEMENT MÉDICAL

**Eric JOUSSELLIN**, Chef du Département  
**Jean-Robert FILLIARD**, adjoint

### DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU SPORT

**Henry VANDEWALLE**, Chef du Département  
**Jean-François STEIN**, adjoint  
**Christine HANON**, adjointe

### SERVICE DES TRAVAUX ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

**Camille LECOMTE**, responsable  
**Yves LE MEVEL**, adjoint  
**Jean DAIGNEAU**  
**Sophie O'CANSEY**

### SERVICE ECONOMIQUE ET FINANCIER

**Jacques PINARD**, responsable  
**Christian GUENEAU**, Unité Recettes  
**Marylène ANDRE**, Unité Cadre de Vie et Restauration  
**Michèle FERRERO**, Agence Comptable  
**Yvette ROUSSEAU**, Unité Dépenses

L'INSEP accueille pour la seconde fois consécutive le Forum des Métiers du Sport. Carrefour de rencontres et lieu d'information, ce salon permet aux visiteurs de mieux connaître un secteur d'activités porteur d'emploi et offrant de nombreux débouchés.

# DU TRAVAIL POUR LES SPORTIFS

par Thomas Thouroude

En 1997, près de 9000 visiteurs s'étaient donné rendez-vous 11 avenue du Tremblay pour la première édition du Forum des Métiers du Sport. Plus de 40 exposants, de "GO Sport" à "Walt Disney" en passant par "Décathlon" ou "la RATP", avaient contribué au succès de ce salon. Une première en la matière, puisque jamais auparavant une telle initiative en faveur de l'emploi et de la formation dans le sport n'avait été entreprise. Pour Hélène Hascoet, organisatrice du Forum, cet événement s'imposait : « Il y a une demande très importante dans ce domaine mais les gens sont, en général, mal renseignés, d'autant que le marché, encore étroit, doit se développer. L'aménagement des rythmes scolaires ou la réduction du temps de travail vont laisser une place de plus en plus importante au sport », entraînant ainsi une professionnalisation toujours plus forte du domaine sportif et la création de nombreux postes. Grâce au Forum, 5 % des visiteurs ont signé un contrat ou ont obtenu une promesse dans ce sens l'année dernière et 14 % d'entre eux ont quitté le salon avec une forte perspective d'embauche à court terme. Des chiffres qui prouvent la nécessité, l'intérêt du Forum des Métiers du sport et le dynamisme d'un secteur en plein essor.

Organisé sous le patronage du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec le Conseil Régional d'Ile de France, la Mairie de Paris, le CNOSEF et l'ANPE Ile de France, le Forum devrait connaître le même succès en 1998. Cette année, on attend plus de 10 000 visiteurs. Une trentaine d'exposants sont déjà inscrits et de nouveaux espaces d'exposition seront mis en place dont "Les métiers du sport dans les collectivités locales" ou "Les métiers de la presse et de la communication dans le sport" animé par "France Info" et "L'Equipe". Aux côtés des organismes de formation et des employeurs, les différentes fédérations sportives françaises seront elles aussi représentées. Elles se relaieront pendant deux jours pour offrir au public un large aperçu de leurs activités. En outre, un important programme de conférences et ateliers, animés par des spécialistes, permettra de débattre des différentes filières d'accès aux métiers du sport, des différents types de contrats proposés dans ce domaine ou encore des métiers eux-mêmes. Pour faciliter la tâche des visiteurs, des conseillers les guideront dans leur démarche de recherche d'emploi et les aideront à s'orienter en fonction de leurs compétences vers le métier ou la formation adaptés.

## INFORMATIONS EXPOSANTS/VISITEURS : THEMACCORD

Organisation de Manifestations économiques  
55, rue Didot - 75014 PARIS  
Tél : 01.45.41.73.00 - Fax : 01.45.41.71.06  
Minitel : 3615 INFOSPORT



9000 visiteurs en 1997

## Département de la Formation LES FORMATIONS À L'INSEP

CHEF DU DEPARTEMENT : Christophe DEBOVE  
COORDINATION PEDAGOGIQUE : Dominique PETIT  
COORDINATION ADMINISTRATIVE : Estelle MONTRAU

### Etudes secondaires : Pierre THOMAS

Lycée Hector Berlioz à Vincennes (série Let E5)  
Lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur (série S-STT-ACC)  
Lycée Technique Louis Armand à Nogent (série STI)  
Lycée Professionnel Gourdon-Lesseurre à La Varenne Saint-Hilaire (Bac pro-BEP)

### Etudes Extérieures : Ghislaine BAMBUCK

Paris I Panthéon Sorbonne  
Paris II Panthéon Assas  
Paris VI Pierre et Marie Curie  
Paris VII Jussieu Diderot  
Paris IX Dauphine  
Paris X Nanterre  
Paris XII Val de Marne

IUT Créteil

ESCP

Ecole d'horticulture du Breuil

### Formation aux Métiers du Sport

BEES 1 Martine CORNILLON

BEESAPT Louise MUSCI

BEES 2 Annick CERZAT

Prof. de sport Claude DUBOIS

BEES 3

Diplôme INSEP Claude FLEURIDAS

Prof. EPS Dominique BOUTROY

IUP Manag. Gérard BARREAU

SPORTCOM Ghislaine BAMBUCK

### Etudes Commerciales : Marie-Florine DRUAIS

Lycée Professionnel Jean Moulin à Vincennes (BEP Vente ; Bac pro-commerce)

Lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur (BTS Action Co)

### Formation Paramédicale : Hubert LENOIR

Année préparatoire aux études de kinésithérapie (INSEP)

Ecole de kinésithérapie à Saint-Maurice

# "L'INSEP, ÉTABLISSEMENT N°1

**Michel Chauveau  
est Directeur de  
l'INSEP depuis  
un an. Bilan et  
perspectives**



TempSport

## L'INSEP EN CHIFFRES

- 34 hectares
- 1000 sportifs de haut niveau permanents
- 25 pôles France et 38 disciplines sportives représentées
- 140 entraîneurs
- 100 formateurs et chercheurs
- 60 médecins et kinésithérapeutes
- 70 000 ouvrages (la plus importante bibliothèque sportive de langue française)
- 35 pays en relations suivies avec l'INSEP
- 20 des 29 médailles aux Jeux Olympiques de Barcelone
- 20 des 37 médailles aux derniers Jeux Olympiques d'Atlanta

### ■ Comment se positionne aujourd'hui l'INSEP dans l'organisation du sport français ?

Je considère l'INSEP comme un outil privilégié au service des filières du sport de haut. Au-delà du support logistique, l'établissement aide l'athlète à définir un projet sportif et professionnel intégré dans la durée et préparant l'après-carrière.

J'ai été Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports du Centre et les relations entre la formation et l'entraînement étaient moins évidentes. Il s'agissait plutôt d'une juxtaposition. Il n'y avait pas, comme ici, de véritable unité de lieu.

De plus, nous disposons de moyens spécifiques, sciences du sport, médical, audiovisuel, documentation ... qui font certainement de l'INSEP le pôle le mieux doté.

### ■ Les fédérations ont le choix de jouer ou non la "carte INSEP", certaines y sont omniprésentes et rassemblent leurs meilleurs éléments, d'autres ont des stratégies différentes, comment réagissez-vous ?

Cette autonomie des fédérations confiée par le MJS me semble tout à fait respectable. L'INSEP n'est pas de droit le pôle de haut niveau en France. Les fédérations sont jugées à travers leurs résultats, et c'est à elles de faire le bon choix dans leur organisation. Pour l'INSEP, cette liberté qu'ont les fédérations représente une stimulation. A nous de proposer un service de qualité.

Il est toutefois intéressant de constater que les demandes sont toujours plus nombreuses pour mettre en place un pôle à l'INSEP. Cela pourrait démontrer le côté attractif de l'Institut.

### ■ L'INSEP peut-il répondre à toutes les demandes ?

Il y a 5 ou 6 ans, 700 sportifs permanents étaient accueillis

à l'INSEP, aujourd'hui, ils sont un millier. J'ai le sentiment que nous arrivons à saturation, et il me semble difficile d'aller plus loin sans nous éloigner de notre objectif de qualité d'accueil.

### ■ Après un an de fonction, l'INSEP est-il l'établissement que vous imaginiez ?

Ma nomination à la direction de l'INSEP s'est faite très rapidement. Je n'avais pas pensé à venir et, par conséquent, je n'ai pas eu le temps de trop y penser. Je suis arrivé sans aucun "a priori". C'était certainement un avantage. Je connaissais l'INSEP à travers mes fonctions au Ministère de la Jeunesse et des Sports, mais sous un angle particulier. Je n'avais donc pas de projet bien construit à plaquer, c'était un atout. J'ai été obligé d'observer, d'écouter, avant d'établir un diagnostic.

A mon arrivée, j'ai particulièrement noté la richesse du potentiel humain. Je continue aujourd'hui à le penser.

### ■ Comment définissez-vous le rôle du Directeur de l'INSEP ?

Mon rôle est de faire en sorte que tout ce potentiel humain travaille ensemble, malgré la diversité des missions de chacun. C'est ce que j'appellerais une "fertilisation croisée". Si nous fonctionnons en circuit fermé, il n'y a alors aucun intérêt à être tous dans un même lieu. Mon rôle consiste à mettre de l'huile dans les rouages de l'INSEP.

### ■ Est-ce la raison pour laquelle vous vous êtes attaché à réfléchir sur l'organigramme de l'INSEP, en définissant précisément le rôle et la place de chacun ?

Les rouages doivent tourner dans le même sens pour être efficaces. L'INSEP ne doit pas être une simple juxtaposition de secteurs différents.

A mon arrivée, le Ministère de la Jeunesse et des Sports m'a demandé de réfléchir dans ce sens. Cela a pris du temps car mon analyse de la situation s'est faite en étroite collaboration avec toutes les personnes concernées. Les instances internes comme le Conseil de Direction, le Conseil de Direction élargi, mais également le CTPC, le CA ... j'espère qu'avec le temps, ce travail apportera "un plus" au fonctionnement de l'INSEP, en considérant toutefois qu'une organisation ne vaut que par les hommes et les femmes qui la composent.

De plus, pour que la "machine" soit efficace, il faut qu'elle sache où elle va. L'objectif doit être précis et connu de tous. Il est essentiel que chaque agent connaisse sa mission ou son

LA SALLE DE BOXE DANS  
LE RECENT COMPLEXE  
"JEAN LETESSIER"



TempSport

# DU MINISTÈRE

rôle. La tâche n'est que plus intéressante. Je souhaite que chacun se sente responsable et que l'idée d'équipe soit forte.

■ ***Vous entretenez des contacts avec vos collaborateurs les plus proches, essentiellement les Chefs de départements et de services. Ne souhaiteriez-vous pas avoir plus de contacts avec tous les acteurs de l'Institut ?***

Mon souhait est d'abord de ne pas "court-circuiter" mes collaborateurs. Si j'interviens directement auprès de chacun, les responsabilités vont s'estomper. J'ai toutefois, avec le temps, des contacts plus réguliers avec les "collaborateurs de mes collaborateurs". Par ailleurs, le CDE (Conseil de Direction Elargi) organise chaque mois, réunit une quarantaine de personnes et c'est l'occasion d'un dialogue direct et d'échanges importants. D'autre part, des réunions avec différents départements ont été mis en place, j'ai participé à des séminaires, comme, par exemple, celui de Mâcon organisé par le DSHN...

■ ***L'INSEP a-t-il un statut particulier par rapport aux autres structures sportives françaises ?***

C'est l'établissement numéro 1 du MJS. Il est bon que le Ministère n'émiette pas ses moyens, et ait un pôle fort. Il faut une certaine concentration de moyens à certains endroits et l'INSEP en fait partie. J'ai eu l'occasion de participer à une réunion à Strasbourg du réseau RAVIE (réseau audiovisuel inter-établissement), ce sont les autres participants qui ont demandé à l'INSEP à être le coordonnateur de ce réseau. C'est notre compétence qui doit nous imposer tête de réseau, je préfère que cela se passe ainsi car notre légitimité sera d'autant plus forte. A nous ensuite de renvoyer la balle et de ne pas vivre pour nous-mêmes, mais en cohérence avec l'ensemble du dispositif sportif français.

■ ***L'INSEP a fêté son cinquantième anniversaire en 1995, il est aujourd'hui un vieil établissement. La vétusté de certains locaux ne pose-t-il pas de vrais problèmes ?***

La vétusté du site est effectivement un vrai problème. L'INSEP est un établissement de l'Etat. Mon rôle de gestionnaire est d'assurer son fonctionnement, en optimisant les moyens mis à notre disposition.

L'établissement a des missions qui lui sont confiées dans le cadre de la loi, et l'Etat doit trouver les moyens pour que le patrimoine soit adapté aux missions. On peut imaginer une participation privée,



34 HECTARES  
DANS LE BOIS DE  
VINCENNES.  
UN SITE  
PRESTIGIEUX

mais certainement pas dans l'investissement. En quoi la rénovation pourrait-elle intéresser le secteur privé ? L'INSEP a fait beaucoup d'efforts dans ce domaine (Centre Marie-Thérèse Eyquiem, Letessier ..) mais le problème reste entier. Je n'exclus d'ailleurs pas de fermer des chambres, et limiter notre capacité d'accueil si nous n'avons pas les moyens de toutes les entretenir correctement. Nous avons souvent eu recours au "rafistolage" mais cela ne peut pas durer. Concernant la sécurité bâtiminaire, les normes datent d'après la guerre et tout a considérablement évolué. A ce sujet, je compte faire passer une visite de sécurité. Mais avant, je souhaite m'entendre avec le MJS sur des projets, des ordres de priorité, et des échéances précises, afin d'éviter des fermetures partielles que la commission pourrait imposer.

■ ***L'INSEP a comme objectif de proposer les conditions d'une adéquation entre un entraînement de haut niveau et une formation. Avec l'évolution actuel du sport de très haut niveau, cet objectif n'est-il pas devenu utopique ?***

Je pense au contraire que c'est une raison de plus pour affirmer ce principe. Le gouvernement français développe un concept humaniste du sport et nous devons avoir constamment à l'esprit le souci de "l'après-sport". Pendant sa carrière, le sportif de haut niveau a du mal à penser à son avenir, trop préoccupé par son activité sportive. Je pense néanmoins qu'avoir des assurances quant à son avenir social est réconfortant et peut influencer favorablement la carrière sportive.

Il est clair qu'aujourd'hui réussir de front sa carrière sportive et sa formation devient de plus en plus difficile, les charges d'entraînement étant considérables.

Le Département de la Formation essaie de faire du "cousu main" adapté aux contraintes sportives et si nous voulons continuer à relever ce défi, il nous faut les moyens.

■ ***Depuis quelques mois, les pays étrangers s'intéressent au fonctionnement de l'INSEP. Est-ce un bon signe ?***

Plusieurs visites de responsables étrangers ont en effet montré l'intérêt qu'ils portent à notre organisation. Cette curiosité est en grande partie due aux excellents résultats des français lors des derniers Jeux Olympiques qui prouvent que le système français fonctionne et qu'il est reconnu, l'INSEP étant, pour une part, impliqué dans cette réussite. Je pense toutefois qu'il ne faut pas "s'endormir" sur cette réussite. Certains pays, comme l'Australie semblent reprendre notre formule, mais avec les moyens modernes d'aujourd'hui, 50 ans après nous. Si nous ne sommes pas vigilants, en particulier en transformant régulièrement notre patrimoine, et en faisant un effort d'adaptation, nous risquons à terme de nous faire doubler.. Nous avons entrepris de lourds travaux de rénovation de la piscine qui a rouvert ses portes en janvier. Mais nous allons être contraints de la fermer à nouveau dans quelques mois pour continuer ces travaux. C'est très perturbant pour les sportifs et nous n'aurons jamais un outil vraiment performant si nous rénovons par petits morceaux.

■ ***Un des dossiers que vous avez voulu développer depuis votre arrivée est le règlement intérieur. Quelle est votre motivation ?***

Un règlement intérieur ne peut certainement pas répondre à tous les problèmes. Mais s'il n'est pas suffisant, c'est un moyen nécessaire pour améliorer la qualité de vie à l'INSEP. Il nous faut être solidaire et le règlement intérieur peut contribuer à une certaine pédagogie. Il est impossible de placer une personne à chaque bâtiment pour tout vérifier. Chacun doit se sentir concerné.

■ ***Vos activités vous laissent-elles le temps de pratiquer, vous-même une activité sportive ?***

Je continue à enseigner l'aïkido chaque mercredi à l'Université Paris I. J'ai besoin de ce contact direct avec les sportifs. J'y tiens comme à "la prune de mes yeux" !